

CHARTRE ETHIQUE

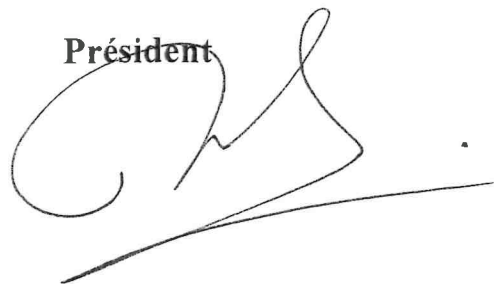
En tant que dirigeant de la société HOMEDIS SANTE, je m'engage à ce que les membres du personnel respectent les engagements suivants :

- 1- Respecter le libre choix du patient quant au prestataire qui le prend en charge, ses produits et services.
- 2- Respecter sa dignité et son intimité dans le cadre de nos interventions.
- 3- Agir en toute circonstance avec confidentialité et professionnalisme.
- 4- Coopérer avec les parties prenantes (entourage, professionnels de santé) et ce dans le but de prendre soin du patient.
- 5- Remonter toute anomalie, dysfonctionnement ou fait marquant aux prescripteurs et aux autorités compétentes si nécessaire.
- 6- Intervenir avec déontologie et dans le strict respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques professionnelles.

A Vourles, le 11 mai 2026

Thierry MANOLIS

Président



Le reflet de vos exigences